

**Appel à candidatures :**

<b>Année de campagne :</b>	2026
<b>N° appel à candidatures :</b>	SUFLATER05
<b>Publication :</b>	02/02/2026
<b>Etablissement :</b>	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
<b>Lieu d'exercice des fonctions :</b>	Faculté des Lettres
<b>Section1 :</b>	7 - Sciences du langage
<b>Composante/UFR :</b>	UFR de Langues Etrangères et Appliquées
<b>Quotité du support :</b>	Temps plein
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	02/02/2026
<b>Date de clôture des candidatures :</b>	23/02/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	30/01/2026

**Contacts et adresses correspondance :****Contact pédagogique et scientifique :**

<b>Contact administratif:</b>	Mahi Fouzya
<b>N° de téléphone:</b>	0140462974
<b>N° de fax:</b>	00000000000
<b>E-mail:</b>	lettres-drh-spe-@sorbonne-universite.fr
<b>Dossier à déposer sur l'application :</b>	<a href="https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr">https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr</a>

**Spécifications générales de cet appel à candidatures :**

<b>Profil appel à candidatures :</b>	SUFLATER05
<b>Job profile :</b>	Langue française
<b>Champs de recherche EURAXESS :</b>	Language sciences -

**Les candidatures et le dépôt des dossiers sont dématérialisés et se font exclusivement  
via l'application suivante : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>.  
Les dossiers de candidatures saisis dans l'application ALTAIR ne seront pas examinés.**

**Faculté des Lettres**

**Faculté des Sciences et Ingénierie**

**Composante : UFR des Langues Etrangères Appliquées**

**Localisation : Centre Malesherbes – 108 boulevard Malesherbes 75017 Paris**

**Identification de l'emploi**

<b>Numéro du profil :</b> SUFLATER05	<b>Section(s) CNU :</b> 7
<b>Quotité :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 100% / <input type="checkbox"/> 50%
<b>Durée du contrat :</b>	<b>Dates du contrat :</b> Du 01/09/26 au 31/08/2027
<input checked="" type="checkbox"/> 1 an / <input type="checkbox"/> moins d'un an	
<b>Nombre de postes à pourvoir :</b>	
1	
<b>Profil</b>	
<b>Langue française</b>	
<b>Euraxess Research Field</b>	
Language sciences	

**Enseignement**

L'ATER devra intervenir essentiellement en première année de licence de Langues Etrangères Appliquées et assurer plusieurs TD de « français ». Les étudiants primo-entrants ont une maîtrise inégale de la langue française, il s'agit donc de renforcer leur maîtrise de la langue, à la fois par des exercices rédactionnels (résumé, étude de texte, mini dissertation) et par l'analyse (étude de l'énonciation, analyse grammaticale et logique, étude du verbe...). Il pourra aussi intervenir auprès d'étudiants sinophones apprenant le français. Ce type d'enseignement, qui s'adresse à un public non-spécialiste, nécessite une vraie appétence pour la pédagogie.

**Contact enseignement**

**Isabelle VILLE : Isabelle.ville@sorbonne-universite.fr.**

**Recherche**

L'UFR de Langues Etrangères Appliquées ne propose de recherche qu'en langues étrangères. L'ATER ne pourra donc pas être accompagné dans ses travaux de recherche au sein de l'UFR des LEA, mais peut participer à l'activité de recherche de l'équipe d'accueil 4509 STIH.

**Item « Projets de recherche » à renseigner par les candidates et candidats  
dans le dossier de candidature**

**Obligatoire**       **Facultatif**

**Contact recherche**

**Roselyne De VILLENEUVE : Roselyne.de\_villeneuve@sorbonne-universite.fr.**

**Exposition aux risques professionnels**

**Non**

### Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature se fait conformément au calendrier prévisionnel à l'aide du lien suivant :  
<https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté**  
**Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée selon le calendrier prévisionnel.**

### Pièces à produire

**Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par le décret modifié n°88-654 du 7 mai 1988, au format PDF**  
**Toutes les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français**

- Une copie d'une pièce d'identité recto-verso avec photo lisible : carte d'identité ou passeport en cours de validité / titre de séjour (Pour les candidats retenus d'une nationalité étrangère nécessitant une autorisation de travail, le recrutement ne sera définitif qu'à l'obtention de cette autorisation) ;
- Un CV détaillé avec liste des publications ;
- Une copie du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de vos contrats d'ATER et de vos autres contrats de travail de la fonction publique ;

**Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat et territoriale française, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-1 et 5]**

**⚠ Les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré stagiaires ou titulaires entrent uniquement dans cette situation**  
**Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an**

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation dans la catégorie A et du dernier arrêté d'affectation ;
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, **ou** pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur ;
- Pour les candidats retenus : une demande de détachement pour les titulaires ou de congé sans traitement pour les stagiaires.

**Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat [Art. 2-3 et 7]**

**Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an**

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, après l'obtention du doctorat, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

**Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an [Art. 2-5 et 7-1]**

**Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum un an renouvelable une fois pour un an**

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an.

**Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2-6 et 7-1]**

**Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum d'un an renouvelable une fois pour un an**

- Une copie du diplôme ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service RH qui traitera votre dossier administratif**

faculté des Lettres	<a href="mailto:lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr">lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr</a>
faculté des Sciences et Ingénierie	<a href="mailto:sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr">sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr</a>